



Compte Rendu de Réunion de la Commission Energie 90

Réunion du 28 Novembre 2008

Membres présents :

M. BARRE Edmond (élu de Grosmagny), M. CALCIA Jean-Louis (élu d'Etueffont), M. CODDET Christian (maire adjoint à Giromagny et vice-président responsable de la commission), M. MESCHKAT Stéphane (élu de Botans), Mme MOREL-GRÜNBLATT Anny (élue de Belfort et de la CAB), M. PERNEY Gilbert (Président de l'association UFC Que choisir), M. ROY Michel (élu d'Eguenigue),

Excusés :

M. BARBAUX Denis (représentant ErDF), M. BOILEAU David (membre Gaïa énergies et directeur Point info énergie), M. CHRETIEN Rémy (association CSF), M. GAIDOT Michel (Président du SIAGEP et maire de Vescemont).

Absent :

M. MOUREAUX Alain (maire adjoint à Valdoie)

Autres présents :

M. RHODES Dimitri (directeur du SIAGEP et CDG), Mme HOSATTE-JURDZINSKI Francine (Technicienne au SIAGEP).

1) Présentation des membres :

M. CODDET se présente aux membres de la commission comme le nouveau vice-président responsable de la commission énergie 90 élu lors du comité du 12 juin dernier. Un tour de table est ensuite réalisé afin que les membres se présentent à leur tour. Un présentoir sera confectionné pour la prochaine réunion, le temps que tout le monde se connaisse.

2) Les orientations de la commission :

Le Vice-président identifie deux axes principaux :

a) les économies d'énergie :

En effet, M. Coddet fait observer que l'éclairage public est le premier poste de dépense d'énergie électrique pour les communes, ensuite, vient le chauffage qui porte la réflexion sur les diagnostics de performance énergétique des bâtiments.

b) la production d'énergie :

Dans ce cadre, les sources sont multiples et dépendent de la situation géographique du département :

- le solaire,
- l'éolien,
- l'hydroélectricité...

Le 1^{er} axe sur les économies d'énergie remporte un vif intérêt des participants puisque les points importants évoqués sont : les économies réalisées grâce à une meilleure isolation des bâtiments et la réalisation à l'heure actuelle de bâtiment basse consommation ou à consommation zéro. Les mesures d'économie nécessitent cependant la réalisation préalable d'un diagnostic de la situation.

Un décret de 2007 précise d'ailleurs que pour les locaux publics de plus de 1000m², un affichage du niveau de performance énergétique est obligatoire dans l'entrée des bâtiments (Voir pour Belfort auprès de M. Martin Pascal).

De plus, les collectivités doivent montrer l'exemple et relayer les informations auprès du grand public.

Mme Morel-Grünblatt propose de se renseigner au niveau de la CAB concernant le diagnostic des bâtiments et savoir si un technicien pourrait être mis à disposition pour les autres collectivités via le SIAGEP ; M. Coddet propose également de recruter un stagiaire thermicien pour réaliser ces diagnostics.

Par ailleurs, M. Rhodes précise que pour le SIAGEP, un recrutement va être relancé pour effectuer le contrôle de la concession et cette personne pourrait également compléter sa mission avec les diagnostics énergétiques.

La thermographie aérienne ou au sol est évoquée avec l'achat d'une caméra infra-rouge qui pourrait être subventionnée par la Région de Franche-Comté.

Il existe également de nouvelles technologies pour réaliser des mesures à distance en relevant les indices du compteur pour calculer les consommations en direct.

M. Coddet précise que si des travaux d'aménagement réalisés sur un bâtiment dépassent 20% de sa valeur, ils doivent inclure des actions d'amélioration des performances énergétiques (à voir les obligations réglementaires)

En conclusion, la première orientation sur les économies d'énergie et la mise en place de diagnostics énergétiques est largement plébiscitée par l'ensemble des membres présents ; il semble nécessaire d'avoir une vision à long terme et calculer le retour sur investissement car même si les sommes annoncées sont importantes pour une petite collectivité, l'économie générée sur le long terme peut aider à la décision.

Par ailleurs, le syndicat souhaite impulser ces réflexions par des aides financières pour sensibiliser les communes et M. Rhodes propose que le SIAGEP mette à disposition un support technique pour l'ensemble des adhérents ainsi qu'un dossier de faisabilité.

3) les décisions et date à retenir:

- **4 décembre** : séminaire sur internet concernant les caméras infra-rouges et la thermographie des bâtiments

- Proposition **d'adhésion à une association** qui permet l'édition d'étiquettes de performance énergétique : **www.display-campaign.org** (1000€) : proposition acceptée à l'unanimité

- Relance **de la campagne de distribution d'ampoules basse consommation** : environ 800 ampoules restantes aux communes des membres volontaires :

Giromagny,
Etueffont,
Eguenigue
Grosagny.

*A voir pour distribuer aux familles les plus défavorisées.

-La candidature de M. Villiseck à la commission énergie 90 a été rejetée puisqu'il n'est désormais plus membre de l'association Gaïa et que c'était à ce titre qu'il y siégeait.

Prochaine réunion de la commission énergie 90 :
le vendredi 23 janvier 2009 à 17h30

Attention : par mesure d'économie de papier et d'affranchissement ce compte rendu tient lieu de convocation pour la prochaine réunion de la commission.